



Le trait distinctif source de phonophobie et barrière à l'intelligibilité et à l'inclusion sociale : un dilemme entre intégration et préservation

The distinctive feature as a source of phonophobia and a barrier to intelligibility and social inclusion: a dilemma between integration and preservation

Karim MESSAOUDANI

Université Mostefa Ben Boulaid-Batna2(Algérie)

k.messaoudani@univ-batna2.dz

Résumé:

Cet article analyse les décalages phoniques entre l'arabe et le français et leur impact sur la communication et l'inclusion sociale. À travers une approche interdisciplinaire (phonétique, linguistique sociale, dynamiques culturelles), il met en lumière la phonophobie, discrimination liée aux différences sonores. L'étude examine le rôle des traits distinctifs dans l'intelligibilité du discours et les effets physiologiques, comme l'atrophie de l'appareil phonatoire liée à la pratique d'une langue étrangère.

informations sur l'article

Reçu 06 février 2025
Acceptation 09 Mars 2025

Mots clés:

- ✓ Phonophobie
- ✓ Intelligibilité
- ✓ Inclusion sociale

Abstract :

This article analyzes the phonetic shifts between Arabic and French and their impact on communication and social inclusion. Through an interdisciplinary approach (phonetics, social linguistics, cultural dynamics), it highlights phonophobia, a form of discrimination related to sound differences. The study examines the role of distinctive features in speech intelligibility and the physiological effects, such as the atrophy of the speech apparatus linked to the practice of a foreign language.

Article info

Received February 06.2025
Accepted March 06.2025

Keywords:

- ✓ Phonophobia
- ✓ Intelligibility
- ✓ Social inclusion

1. INTRODUCTION

Dans un contexte de mondialisation croissante, les migrations et les échanges interculturels multiplient les interactions entre locuteurs issus de répertoires linguistiques variés, posant ainsi de nouveaux défis communicationnels. Parmi ces défis, les interférences phonétiques entre langues distinctes constituent un obstacle majeur à l'intelligibilité et à l'intégration sociale des locuteurs non natifs. Cette étude s'attache à examiner les écarts phoniques induits par la superposition des systèmes vocaliques et consonantiques du français et de l'arabe, écarts susceptibles de générer des incompréhensions sémantiques et d'engendrer des réactions de rejet. Ce phénomène, désigné ici par le terme *phonophobie*, renvoie à une forme d'irritation, voire d'hostilité, suscitée par la production phonétique d'un locuteur non natif, perçue comme déviante par rapport à la norme dominante. Cette intolérance phonétique reflète une perception négative de l'altérité linguistique et participe à la marginalisation de certaines communautés linguistiques dans les sociétés d'accueil.

L'objectif de cette recherche est d'identifier les fondements phonétiques de la phonophobie en analysant les disparités entre les systèmes phonologiques de l'arabe et du français ainsi que leurs répercussions sur la fluidité interactionnelle et les dynamiques sociales. À travers une approche phonétique, sociolinguistique et anthropologique, cette étude met en exergue les tensions entre l'intégration

linguistique et la préservation identitaire des locuteurs non natifs dans un environnement où la norme phonétique joue un rôle central dans la construction des rapports de pouvoir.

Dans le cadre des interactions franco-maghrébines, la phonophobie ne se réduit pas à une simple difficulté d'intelligibilité ; elle s'inscrit dans un continuum de processus d'altérisation où l'accent devient un marqueur d'appartenance et d'exclusion. Contrairement à son acception médicale, qui fait référence à une hypersensibilité aux sons, nous définissons ici la phonophobie comme un phénomène sociolinguistique traduisant une attitude de rejet à l'encontre de certaines variétés phoniques, en particulier celles associées aux locuteurs d'origine maghrébine. Cette stigmatisation ne relève pas uniquement d'une évaluation esthétique des accents, mais s'inscrit dans des mécanismes de hiérarchisation où la norme phonétique dominante – souvent incarnée par le français hexagonal standard – s'impose comme critère de légitimité linguistique.

Cette dynamique trouve une explication dans le concept du *crible phonologique* (Troubetzkoy, 1939), selon lequel chaque langue impose un filtre perceptif à ses locuteurs, conditionnant leur aptitude à distinguer et à tolérer certaines variantes phonétiques. L'interférence entre les systèmes phonologiques de l'arabe et du français dans les interactions franco-maghrébines rend ainsi compte de la persistance de jugements négatifs à l'égard des accents maghrébins, considérés comme marquant une altérité

irréductible. Face à cette réalité, une question essentielle se pose : la maîtrise du modèle phonologique dominant constitue-t-elle une nécessité incontournable pour favoriser l'intégration sociale, ou bien l'attachement aux particularismes phonétiques demeure-t-il un enjeu identitaire fondamental, au risque d'engendrer une exclusion sociale ?

L'analyse qui suit s'appuie sur une approche multidimensionnelle alliant phonétique, sociolinguistique et anthropologie linguistique pour étudier la perception des accents maghrébins en contexte français, leur impact sur les interactions sociales et les stratégies mises en place par les locuteurs pour négocier leur identité à travers la langue. Dans une perspective historique et contemporaine, ce travail interroge les héritages coloniaux et les mécanismes actuels de marginalisation qui participent à la production de la phonophobie dans l'espace francophone.

2. La phonophobie dans les interactions franco-maghrébines

2.1 Définition et manifestations de la phonophobie

La phonophobie, dans son acception sociolinguistique, désigne une réaction d'intolérance à l'égard des particularismes phonétiques perçus comme exogènes, notamment les accents issus des langues vernaculaires non européennes. Cette intolérance se manifeste par un rejet explicite ou implicite des locuteurs portant ces traits distinctifs, créant ainsi un obstacle à leur intégration linguistique et sociale. Dans le cas des interactions

franco-maghrébines, la phonophobie repose sur une hiérarchisation implicite des accents, où l'accent standard du français hexagonal – particulièrement celui associé aux élites urbaines – est érigé en norme légitime, reléguant les autres variantes à un statut subalterne.

Ce phénomène ne se limite pas aux difficultés de compréhension mutuelle ; il traduit une dynamique sociale et culturelle où l'accent devient un stigmat, souvent corrélé à des préjugés ethniques et sociaux. En ce sens, la phonophobie participe d'un processus plus large de discrimination linguistique, dans lequel la divergence phonétique est interprétée comme un indice d'incompétence langagière ou d'infériorité culturelle.

2.2 Contexte historique et sociolinguistique des interactions franco-maghrébines

Les relations historiques entre la France et le Maghreb, marquées par la colonisation et ses prolongements postcoloniaux, ont façonné des rapports ambivalents vis-à-vis de la langue française. Introduit dans les territoires maghrébins comme instrument d'administration et d'éducation, le français s'y est imposé comme langue de prestige tout en restant associé à une domination linguistique et culturelle. En France, l'accent maghrébin est souvent perçu comme un marqueur d'altérité indésirable, notamment dans un contexte où les tensions liées à l'immigration et aux politiques d'intégration exacerbent les représentations négatives des minorités linguistiques.

3. Les caractéristiques phonétiques de l'accent maghrébin en français

3.1 Spécificités articulatoires et phonologiques

L'accent maghrébin en français se distingue par un ensemble de particularités phonétiques résultant des divergences entre les systèmes phonologiques de l'arabe et du français. Parmi ces caractéristiques, on observe des difficultés dans la production des voyelles nasales françaises [ã], [õ], [ẽ] qui tendent à être réalisées sous forme d'oralisations ou de substitutions approximatives, engendrant des variations perceptibles telles que : [ã], [õ] et [ẽ] Ex : dans « marrant \makã\ » et « marron \makõ\ », ou « marin \ma.ɛẽ\ ».

De même, certaines consonnes posent des défis articulatoires, notamment la fricative uvulaire [ʁ], qui tend à être substituée par une réalisation vélaire [ɣ] ou alvéolaire roulée [r], modifiant ainsi la perception auditive de mots comme *grue* \gɾy\ ou *crue* \kɾy\. Par ailleurs, l'opposition [p] / [b], absente en arabe standard, entraîne des confusions possibles entre des termes comme *appétissant* \apetisã\ et *abêtissant* \abetisã\. Ce qui peut entraîner des incompréhensions ou des malentendus sémantiques d'origine phonétique.

Enfin, la présence de sons emphatiques et gutturaux, tels que [ħ] et [ʕ], propres à l'arabe, constitue un autre facteur distinctif influençant la perception de l'accent maghrébin en français. Ces éléments renforcent le sentiment d'étrangeté phonétique et contribuent à l'identification sociale des locuteurs.

3.2 Perception sociale et processus de stigmatisation

Dans la société française, l'accent ne se réduit pas à un simple indicateur géographique ; il constitue également un marqueur social déterminant. L'accent maghrébin est ainsi évalué non pas en fonction de sa seule intelligibilité, mais à travers le prisme des normes et représentations linguistiques dominantes. En raison de son éloignement de l'accent parisien standard, il est souvent perçu comme un indice d'illégitimité linguistique, renforçant ainsi les dynamiques d'exclusion et de discrimination.

Les mécanismes de la phonophobie révèlent donc des enjeux plus profonds que la seule question de la prononciation : ils traduisent une asymétrie de pouvoir où la norme phonétique devient un outil de distinction sociale, modulant les opportunités d'intégration et de reconnaissance des locuteurs issus de la diversité linguistique.

4. Phonophobie et identités sociales

4.1 L'altérisation par l'accent

Les interactions linguistiques entre locuteurs franco-maghrébins illustrent la manière dont l'accent constitue un marqueur social déterminant, au-delà même de la maîtrise du français. En dépit d'un bilinguisme avéré, les locuteurs d'origine maghrébine sont fréquemment perçus comme exogènes en raison des particularités phonétiques de leur élocution. Cette altérisation phonétique impacte tant les relations interpersonnelles que l'accès aux opportunités socio-économiques, notamment dans le domaine

de l'emploi. Dans un contexte de recrutement, l'accent maghrébin peut, de manière implicite, constituer un critère discriminatoire conduisant à l'exclusion, indépendamment des qualifications académiques et professionnelles des candidats.

4.2 Hiérarchisation linguistique et rapports de domination

La phonophobie s'inscrit dans une logique de stratification sociale où la hiérarchie des accents s'articule avec les dynamiques postcoloniales de domination symbolique. Les locuteurs se conformant aux normes phonétiques de la bourgeoisie francophone sont valorisés, tandis que les accents perçus comme allochtones sont marginalisés. Ce processus reproduit des asymétries de pouvoir où la légitimité linguistique est conférée à ceux qui incarnent une norme phonétique hégémonique, généralement associée aux classes moyennes supérieures et à l'élite blanche, reléguant ainsi les accents maghrébins à une altérité subalterne.

4.4 Implications sociétales

Les répercussions de la phonophobie sont multiples et profondes. Les locuteurs d'origine maghrébine font face à des formes de discrimination linguistique qui favorisent leur exclusion sociale et professionnelle. Dans un souci de conformité, certains développent des stratégies d'adaptation phonétique, cherchant à atténuer leur accent pour se rapprocher de la norme dominante. Toutefois, ce phénomène engendre une insécurité linguistique exacerbée, alimentant un sentiment de dissonance identitaire et de non-appartenance à la

communauté nationale malgré une intégration effective sur les plans culturel et socio-professionnel.

5. Approche sociolinguistique

5.1 Accent et enjeux de pouvoir

Dans le cadre des interactions franco-maghrébines, l'accent devient un enjeu crucial de négociation du pouvoir et de reconnaissance sociale. De nombreux locuteurs d'origine maghrébine ressentent la nécessité de neutraliser leur accent afin d'augmenter leur acceptabilité sociale et professionnelle. Ce phénomène contribue à renforcer l'ordre linguistique établi, où l'accent normatif fonctionne comme un instrument de distinction sociale et de maintien des inégalités structurelles.

5.2 Insécurité linguistique et stigmates

L'insécurité linguistique constitue un défi majeur pour les locuteurs perçus comme déviant de la norme phonétique dominante. L'accent maghrébin fait l'objet d'une évaluation constante, souvent empreinte de stéréotypes culturels et ethniques qui dépassent la seule dimension phonétique. Cette hyper-visibilisation phonique conduit nombre de locuteurs à développer des stratégies d'évitement et d'auto-censure, limitant leur participation active à l'espace public et professionnel.

5.3 Stratégies de résistance

Face à cette marginalisation phonétique, des formes de résistance émergent, notamment dans les sphères artistiques et culturelles, où certains revendiquent l'accent maghrébin comme une composante indissociable de leur identité

diasporique. Cette affirmation identitaire permet de subvertir les normes dominantes et de réhabiliter des variétés linguistiques stigmatisées, offrant ainsi un contre-discours à l'hégémonie phonétique institutionnalisée.

6. Divergences phonologiques entre l'arabe et le français : enjeux d'apprentissage

6.1 Disparités vocaliques fondamentales

L'une des divergences phonétiques les plus notables entre l'arabe et le français réside dans leur système vocalique respectif. L'arabe se caractérise par un inventaire restreint de voyelles brèves /a/, /i/, /u/ et de leurs équivalents longs /ā/, /ī/, /ū/, tandis que le français possède un système plus étoffé d'environ douze voyelles, intégrant notamment des voyelles nasales /ɑ̃/, /ɛ̃/, /ɔ̃/ qui n'existent pas en arabe. Cette asymétrie structurelle engendre des difficultés d'acquisition du français par les arabophones, notamment dans la discrimination et la production des voyelles orales et nasales.

6.2 Confusions phonétiques et interférences

Les locuteurs arabophones rencontrent fréquemment des obstacles dans la distinction de paires minimales telles que /e/ vs /ɛ/ ou /ø/ vs /o/, ce qui peut occasionner des incompréhensions sémantiques. Par exemple, la confusion entre /pœʁ/ (« peur ») et /pɛʁ/ (« paire ») ou entre /søʁ/ (« sœur ») et /sɛʁ/ (« serre ») peut générer des quiproquos affectant la fluidité des interactions.

6.3 Le défi des voyelles nasales

L'absence de voyelles nasales en arabe complique leur perception et leur articulation en français, conduisant souvent à une substitution par des voyelles orales proches. Ainsi, /pɛ̃/ (« pain ») peut être réalisé comme /pã/, altérant la compréhension. De même, la distinction entre /bɔ̃/ (« bon ») et /bã/ (« banc ») peut s'avérer problématique, induisant des erreurs d'interprétation dans des contextes formels où la précision lexicale est essentielle.

7. Articulation et particularités physiologiques

7.1. Organes impliqués dans la production des sons

La production des sons dans les deux langues repose sur un même appareillage phonatoire – poumons, larynx, cordes vocales, pharynx, cavité buccale et nasale, langue, lèvres, dents et palais. Toutefois, les différences d'usage et de configuration de ces organes selon la langue parlée entraînent des ajustements articulatoires significatifs.

7.2 Spécificités articulatoires du français

Le français se distingue par l'importance des voyelles arrondies (/o/, /ø/) et nasales, ainsi que par une palette consonantique relativement riche en fricatives et en affriquées. La dynamique articulatoire repose sur une modulation subtile de la langue et des lèvres, avec un usage différencié du voile du palais pour l'articulation des voyelles nasales.

7.3 Spécificités articulatoires de l'arabe

L'arabe, en revanche, mobilise une gamme de sons gutturaux et emphatiques absents en français, nécessitant une

activation plus importante du pharynx et de l'épiglotte. Cette particularité conduit certains locuteurs arabophones à appliquer des stratégies de compensation en français, affectant notamment la réalisation des fricatives et des liquides.

8. Le rôle de l'accent dans la perception sociale

Au-delà des simples malentendus sémantiques, la perception sociale de l'accent peut constituer un facteur d'amplification des obstacles à la fluidité communicationnelle. Un accent maghrébin prononcé est parfois corrélé à une prétendue maîtrise imparfaite du français, ce qui conduit certains locuteurs natifs à juger non seulement la prononciation, mais aussi la compétence linguistique globale de l'interlocuteur. Cette évaluation biaisée tend à renforcer les barrières interactionnelles, le locuteur maghrébin se trouvant davantage exposé à des interruptions répétées, à des sollicitations incessantes de clarification et à une perception sous-estimée de ses capacités langagières réelles. Ce phénomène est d'autant plus prégnant dans les contextes institutionnels et formels, où la norme linguistique s'impose avec plus de rigueur.

Les obstacles phonétiques ne se limitent donc pas à de simples difficultés de communication ; ils opèrent également comme des marqueurs de distinction sociale, contribuant à la perpétuation de stéréotypes préjudiciables et à l'exacerbation des tensions interculturelles. Dans ce contexte, les malentendus phonétiques peuvent accentuer une marginalisation linguistique, conduisant à une perception

erronée des locuteurs maghrébins comme étant « moins compétents » en français, exclusivement en raison de leur accentuation et de leurs spécificités articulatoires.

9. L'importance de la sensibilisation linguistique

Afin de pallier ces obstacles, une sensibilisation accrue des locuteurs natifs francophones aux variations phonétiques inhérentes à la parole des arabophones est essentielle. Cette dynamique doit s'inscrire dans une perspective bidirectionnelle, où les natifs développent une compréhension des spécificités phonétiques maghrébines, tandis que les locuteurs arabophones peuvent affiner leur prononciation afin d'atténuer les malentendus. L'objectif ne saurait être l'éradication de l'accent, mais plutôt l'amélioration de l'intelligibilité réciproque, permettant ainsi une interaction plus fluide et efficace.

Dans cette optique, la mise en place de formations spécifiques en communication interculturelle et en phonétique appliquée pourrait s'avérer pertinente dans les environnements professionnels et administratifs. Par ailleurs, l'enseignement du français devrait intégrer des modules dédiés aux enjeux phonétiques propres aux arabophones, tout en valorisant les particularités de leur prononciation dans une approche inclusive de la diversité linguistique.

10. Phonophobie et rejet social : la perception des décalages linguistiques

La phonophobie se manifeste par un rejet, souvent inconscient, des décalages phonétiques perçus comme altérant la norme linguistique. Cette aversion procède non seulement d'une difficulté à

comprendre ces différences, mais aussi d'une tendance à les interpréter comme un manque d'effort d'intégration ou une atteinte à l'identité linguistique française. La phonophobie peut ainsi se manifester sous plusieurs formes :

- Une irritation face à la récurrence d'erreurs phonétiques, assimilée à un défaut d'adaptation.
- Une incompréhension vis-à-vis de certaines prononciations perçues comme une déformation involontaire ou intentionnelle du français.
- Une dévalorisation du locuteur non natif, associée à un manque de compétence linguistique, ce qui alimente des préjugés sociaux et raciaux.

Ces attitudes peuvent engendrer, chez les locuteurs arabophones, une autocensure linguistique, les conduisant à réduire leur prise de parole par crainte du jugement ou de l'incompréhension.

Solutions pour atténuer les obstacles phonétiques et prévenir la phonophobie

Diverses mesures peuvent être mises en place afin d'atténuer ces décalages phonétiques et prévenir les manifestations de phonophobie :

- ✓ **Sensibilisation des locuteurs natifs** : Favoriser une reconnaissance des difficultés phonétiques rencontrées par les non-natifs afin de développer une attitude plus bienveillante et patiente.
- ✓ **Apprentissage de la phonétique corrective** : Proposer aux locuteurs non natifs des exercices ciblés sur les voyelles nasales, les consonnes

fricatives et autres spécificités articulatoires, non dans une optique d'assimilation totale, mais pour optimiser leur intelligibilité.

- ✓ **Création d'espaces d'échanges linguistiques** : Encourager la mise en place de plateformes de dialogue entre locuteurs natifs et non natifs pour favoriser une meilleure appréhension réciproque des enjeux phonétiques et culturels.

11. Impact sur la communication : entre inclusion et exclusion

L'accent maghrébin ne saurait être réduit à une simple variation phonétique ; il se mue souvent en marqueur d'altérité susceptible d'engendrer des barrières invisibles dans les interactions quotidiennes. Ces décalages phonétiques, perçus comme des écarts par rapport à la norme linguistique dominante, sont susceptibles de provoquer des malentendus ou d'alimenter des préjugés relatifs aux compétences langagières du locuteur. Ainsi, la phonophobie — entendue comme une réaction de rejet envers des accents jugés étrangers — peut engendrer un sentiment de marginalisation et favoriser l'émergence d'attitudes discriminantes.

Dans ce contexte, la langue s'instaure en vecteur d'inclusion ou d'exclusion. La capacité d'un individu à s'adapter aux normes phonétiques du français influence directement la perception que la société d'accueil porte sur lui. Toutefois, l'effort d'adaptation phonétique peut s'accompagner d'une déstabilisation identitaire, car l'idiome n'est pas un simple outil de communication, mais un ancrage culturel et historique profond.

12. L'accent comme symbole d'identité et de résistance

Pour nombre de locuteurs maghrébins, l'accent n'est pas un simple trait phonétique ; il constitue un emblème d'appartenance à une communauté linguistique et culturelle. Préserver son accent peut ainsi relever d'une posture de résistance face aux injonctions assimilationnistes. En cela, l'accent maghrébin cristallise une dynamique identitaire oscillant entre deux systèmes linguistiques, se situant à la croisée des influences phonétiques arabes et françaises.

Cette réflexion conduit à s'interroger sur la manière dont la société d'accueil peut favoriser une valorisation de cette diversité phonétique plutôt que de la considérer comme un obstacle. Loin d'être un frein, la pluralité des accents enrichit le paysage linguistique et culturel de l'espace public.

13. Altérité et identité : vers une coexistence harmonieuse

Dans une société où la pluralité linguistique est une réalité tangible, il devient impératif de reconnaître que l'altérité constitue un élément structurant de l'identité collective. La promotion d'une perception moins conflictuelle de cette diversité passe par la mise en place de politiques éducatives et sociales visant à revaloriser la richesse linguistique, y compris dans ses dimensions phonétiques. L'enseignement des langues, la mise en avant des accents dans les médias et leur reconnaissance au sein des espaces publics peuvent constituer des leviers d'une telle transformation.

14. Phonophobie et dynamiques sociales

La phonophobie, définie comme une aversion ou un rejet des caractéristiques sonores d'une langue, peut se manifester comme une réaction instinctive face à la différence. Dans les interactions franco-maghrébines, cette attitude tend à exacerber les tensions, renforçant le sentiment d'exclusion des locuteurs maghrébins. Elle traduit des enjeux plus profonds touchant à l'intégration sociale et à la reconnaissance de l'altérité au sein de la société d'accueil.

Le cadre conceptuel que nous mobilisons, à l'interface de la phonétique, de la sociolinguistique et des dynamiques culturelles, nous permet d'analyser la phonophobie non seulement comme un phénomène phonologique, mais aussi comme un symptôme des tensions identitaires et des rapports de pouvoir qui sous-tendent les interactions entre groupes linguistiques. La phonophobie ne se limite pas à une simple gêne auditive ; elle est le reflet de représentations symboliques ancrées, où la langue devient un marqueur social susceptible d'engendrer des rapports de domination.

15. Cadre conceptuel : entre phonétique et sociolinguistique

Le concept de « crible phonologique » formulé par Troubetzkoy nous fournit un cadre heuristique permettant d'appréhender ces phénomènes. Chaque langue possède son propre système de discrimination phonétique, et la cohabitation de systèmes distincts, comme ceux du français et de l'arabe, peut induire des décalages perçus comme des « anomalies » par les locuteurs natifs.

Ces divergences articulatoires peuvent donner lieu à des jugements de valeur sur la compétence linguistique, souvent réducteurs, assimilant l'accent à une maîtrise lacunaire du français. Sur le plan sociolinguistique, la phonophobie s'inscrit dans une dynamique de glottophobie plus large, où l'accent devient un marqueur de hiérarchisation sociale, reflétant des rapports de pouvoir entre majorité francophone et minorités linguistiques.

16. Dynamiques culturelles et défi identitaire

L'analyse de la phonophobie dans les interactions franco-maghrébines permet de mettre en lumière des enjeux socioculturels complexes, où la langue et ses spécificités sonores se muent en marqueurs d'inclusion ou d'exclusion. La phonophobie ne saurait donc être réduite à une simple réaction phonétique : elle reflète des tensions identitaires et des relations de pouvoir qui structurent les interactions entre communautés linguistiques au sein de la société d'accueil.

17. Anthropologie de la langue et intégration

D'un point de vue anthropologique, l'accent constitue bien plus qu'un simple marqueur phonologique ; il s'inscrit dans une dynamique identitaire et sociale qui transcende les aspects strictement linguistiques. En tant qu'empreinte vocale distinctive, il participe à la construction de l'appartenance et fonctionne comme un vecteur de reconnaissance intra- et extra-communautaire. Certains locuteurs revendiquent leur accent non seulement comme un attribut inaliénable de leur individualité, mais également comme un

signe manifeste de résistance à l'assimilation linguistique imposée par les normes hégémoniques.

Dans ce cadre, la standardisation phonétique peut être perçue comme une tentative d'effacement des diversités linguistiques au profit d'un modèle unitaire, où seules certaines variétés sont valorisées. La persistance d'un accent, loin d'être une simple trace de bilinguisme, devient alors une affirmation identitaire, une manière de réaffirmer ses origines et de refuser une homogénéisation culturelle perçue comme aliénante. Cette dynamique rappelle que la langue n'est pas seulement un outil de communication, mais aussi un instrument de pouvoir, où chaque variation phonétique renvoie à des enjeux de domination et de reconnaissance sociale.

18. Phonophobie et interculturel

À une époque où les échanges, entre les cultures, sont plus fréquents et intenses que jamais, il est impératif de réfléchir à la manière dont nous pouvons transformer ces interactions en une véritable richesse collective. L'interculturel n'est pas simplement un concept, mais une réalité dynamique qui façonne nos vies au quotidien, et en tant que concept central dans la dynamique des interactions sociales et linguistiques, revêt une importance cruciale dans l'étude des phénomènes de phonophobie. En effet, la phonophobie, telle qu'elle se manifeste dans le cadre des malentendus phonétiques et des décalages articulatoires, ne se limite pas seulement aux frontières de la phonétique ou de la linguistique sociale, mais trouve également ses racines dans les processus

complexes d'intégration culturelle et sociale.

Dans un contexte interculturel, les différences phonétiques entre langues peuvent engendrer des tensions et des stéréotypes qui nuisent à la compréhension mutuelle, affectant directement les processus d'intégration des individus dans une société d'accueil. Lorsqu'un locuteur se trouve confronté à une langue étrangère, les caractéristiques phonétiques de cette langue, issues de systèmes vocaliques et consonantiques distincts de ceux du locuteur natif, peuvent donner lieu à des malentendus. Ces derniers, souvent perçus comme des anomalies articulatoires ou des fautes de prononciation, peuvent être interprétés négativement, exacerbant des sentiments de rejet et d'isolement social. La phonophobie, en ce sens, devient une barrière invisible mais tangible, qui se matérialise par l'incompréhension, la moquerie, voire la marginalisation des individus dont les codes phonétiques diffèrent de ceux majoritairement admis dans la société d'accueil.

L'intégration linguistique et sociale, qui est au cœur de l'adaptation des individus à une nouvelle culture, se trouve ainsi entravée par ces obstacles phonétiques. Lorsqu'une personne apprend une nouvelle langue, la maîtrise de la phonétique de celle-ci est souvent perçue comme un indicateur clé de son intégration réussie. Cependant, les difficultés liées à la prononciation ne sont pas seulement une question d'aptitude linguistique ; elles sont également marquées par des jugements sociaux, qui peuvent conduire à la stigmatisation. Ces

perceptions sociales négatives peuvent nuire à l'insertion des individus dans le tissu social, les empêchant d'accéder à des opportunités professionnelles, éducatives et sociales.

La dimension interculturelle de la phonophobie se révèle donc dans le processus de reconnaissance et d'acceptation des différences phonétiques, mais également dans la construction de nouveaux modes de communication qui, tout en respectant les particularités linguistiques, permettent une intégration harmonieuse. Dans cette perspective, l'intégration linguistique ne doit pas se limiter à l'acquisition de la norme phonétique dominante, mais doit également prendre en compte les réalités phonétiques des locuteurs, valorisant la diversité linguistique comme un atout culturel. Ainsi, une meilleure compréhension des dynamiques phonétiques interculturelles et de la manière dont elles influencent les perceptions sociales pourrait permettre de réduire les malaises et les tensions liés à la phonophobie, favorisant une intégration plus inclusive et respectueuse des identités linguistiques variées.

Aussi, L'interculturel constitue une dimension essentielle de notre monde globalisé, influençant profondément les interactions quotidiennes et les dynamiques sociales, notamment à travers les échanges verbaux. Il ne se limite pas à un simple dialogue entre cultures, mais implique une négociation constante des codes linguistiques et phoniques propres à chaque communauté. La superposition des systèmes phonétiques dans les contextes multilingues peut engendrer des difficultés

d'intelligibilité, des altérations prosodiques et, plus largement, des malaises communicationnels. Ces phénomènes sont au cœur des sciences du langage, qui analysent l'impact des différences phoniques sur la compréhension mutuelle et l'intégration sociale (Fagyal, 2010).

L'une des manifestations les plus complexes de cette réalité est la phonophobie, une forme de rejet ou d'inconfort face à des traits phonétiques perçus comme étrangers ou dissonants. Lorsqu'un individu porte les marques vocaliques et consonantiques de sa langue d'origine en parlant une langue d'accueil, il peut être confronté à une discrimination implicite, affectant son intégration sociale et professionnelle (Gluszek & Dovidio, 2010). Cette glottophobie latente peut conduire à une autocensure linguistique, une altération des schémas articulatoires, voire un remodelage phonatoire contraint par la nécessité de s'adapter aux normes de la société d'accueil (Delvaux & Huet, 2018).

Le processus d'intégration linguistique ne se réduit donc pas à l'acquisition de nouvelles compétences langagières, mais implique une négociation phonologique et une transformation progressive de l'habitus vocal (Bourdieu, 1982). Cette dynamique peut générer un mal-être social, particulièrement lorsqu'une hypercorrection phonétique est exigée pour être pleinement accepté. Dans certains cas, cette tension entre identité phonique et normes linguistiques dominantes peut mener à une espèce d'apostasie phonologique, c'est-à-dire une renonciation progressive aux marqueurs

phoniques d'origine sous la pression sociale. Ce phénomène souligne l'importance d'une prise en compte fine des interactions entre phonétique, intégration et discrimination dans l'étude des rapports interculturels.

Ainsi, l'interculturel, envisagé sous l'angle des sciences du langage, ne peut être dissocié des enjeux liés à la communication verbale et aux dynamiques phoniques qui structurent les interactions sociales. Une approche scientifique de ces phénomènes permettrait d'identifier les mécanismes sous-jacents aux malentendus phonético-sémantiques et aux obstacles à une intégration harmonieuse dans des contextes multilingues et multiculturels.

En définitive, l'interculturalité, loin d'être un simple champ d'étude académique, devient un véritable levier pour repenser les rapports sociaux à travers le prisme de la phonophobie. Il est impératif de prendre en compte la diversité phonétique et linguistique comme une richesse et non comme un obstacle à l'intégration. Cela passe par une sensibilisation accrue aux enjeux phonétiques dans les contextes interculturels, mais aussi par la création de mécanismes sociaux et linguistiques capables de soutenir et de valoriser cette diversité dans une société plurilingue et multiculturelle.

19. Conclusion

L'analyse phonétique et sociolinguistique des interactions franco-maghrébines met en exergue la complexité des rapports entre accent, identité et intégration. Loin d'être une simple altération linguistique, l'accent maghrébin constitue un marqueur identitaire puissant dont la perception oscille entre stigmatisation et

reconnaissance. Les décalages phonétiques entre l'arabe et le français ne se limitent pas à de simples obstacles communicationnels ; ils révèlent des tensions sociolinguistiques susceptibles de générer incompréhensions et rejet, parfois inconscient, sous la forme de phonophobie.

Dès lors, une pédagogie linguistique adaptée, axée sur la sensibilisation aux diversités phonétiques et la remise en question des normes hégémoniques, s'impose comme un levier essentiel pour promouvoir une société plus inclusive. En valorisant la pluralité des accents et en instaurant une cohabitation linguistique fondée sur le respect et la reconnaissance de l'altérité, il devient possible de dépasser les représentations normatives et de réhabiliter la diversité phonétique comme une richesse plutôt qu'un facteur d'exclusion. L'ajout d'une perspective anthropologique permet de mieux comprendre comment la langue devient un enjeu de reconnaissance sociale et de cohésion culturelle. Une approche inclusive valorisant la diversité linguistique pourrait atténuer la phonophobie et favoriser une communication plus harmonieuse au sein des sociétés multiculturelles.

Somme toute l'intelligibilité phonique et l'inclusion sociale sont intrinsèquement liées. Les traits distinctifs, loin d'être de simples marqueurs phonétiques, deviennent des enjeux identitaires et sociaux cruciaux. Comprendre la phonophobie sous l'angle des sciences du langage permet de mieux cerner ses implications et de proposer des solutions pour une intégration linguistique respectueuse de la diversité phonétique.

20. Liste Bibliographique

- **Livres**
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire: L'économie des échanges linguistiques*. Fayard.
- Fagyal, Z. (2010). *Accents de banlieue: Aspects prosodiques du français populaire en contact avec les langues de l'immigration*. L'Harmattan.
- **Revue scientifique**
- Delvaux, V., & Huet, K. (2018). L'adaptation phonétique et ses enjeux identitaires. *Revue de phonétique appliquée*, 66, 45-62.